

PV Assemblée Générale Ordinaire - Exercice 2024

Amicale Échecs - Saison 2023-2024

Comptes arrêtés au 31 décembre 2024

Date : 10 juillet 2025

Lieu : Gex

Président de séance : Charles Lalieu

Secrétaire de séance : Aline Robez-Masson

13 membres présents ou représentés

Aaron Cabrera Aline

Ligia Maria Ulloa Anariba

Robez-Masson

Mario Cabrera

Charles Lalieu

Maxence Rob

Daniel Stroppa

Philippe Cabrera

Eurydice Lalieu Jabe

Pires Dos Santos Req Ricardo

Cabrera

Ulysse Lalieu

Jean Ruhlmann

Excusés : Malsore Rashiti, José Luis Ron

Le présent rapport annuel complète le procès-verbal de l'Assemblée générale et rassemble les éléments d'activité, de rayonnement territorial et de situation fin ancienne de l'exercice 2024.

AMICALE ÉCHECS

Rapport d'activité 2024

Activité, implantation territoriale et situation financière

GEX	VERSIONNEX	FERNEY-VOLTAIRE	DIVONNE-LES-BAINS
Jeudi soir	Vendredi soir	Mardi soir	Mercredi soir

Un club à l'échelle du Pays de Gex

Cours hebdomadaires sur quatre communes, actions scolaires à Gex, organisation de tournois homologués et accueil d'adhérents provenant de l'ensemble du territoire.

Présenté par le président, en l'absence du trésorier excusé, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire

Synthèse de l'année

L'année 2024 a confirmé l'ancrage territorial de l'Amicale Échecs. L'association a maintenu une offre régulière de cours à Gex, Versonnex, Ferney-Voltaire et Divonne-les-Bains, développé ses actions en milieu scolaire à Gex et organise plusieurs compétitions homologuées. Cette activité s'appuie sur un parc de matériel renforcé et sur une infrastructure numérique permettant la gestion de l'association.

4	4	13	92
Site de cours	partenaires scolaires	tournois recensés à Gex et Versonnex	membres distincts estimés

Points marquants

- Cours hebdomadaires le mardi à Ferney-Voltaire, le mercredi à Divonne-les-Bains, le jeudi à Gex et le vendredi à Versonnex.
- Interventions à l'École Jeanne d'Arc, au Collège Jeanne d'Arc et à l'École des Vertes Campagnes, avec un partenariat engagé avec l'École Perdtemps.
- Treize tournois homologués ou scolaires recensés dans l'extrait départemental pour Gex et Versonnex.
- Renouvellement du matériel pour 2 678,81 EUR et patrimoine de jeu estimé à 4 478,81 EUR.
- Exercice clos avec un déficit limité de 259,56 EUR et une trésorerie bancaire positive de 342,96 EUR.
- Dynamique sportive marquée par les interclubs, les championnats jeunes et la montée en Nationale 3.

Lecture globale

Le déficit 2024 est modeste au regard du volume d'activité et des investissements réalisés. Le principal enjeu reste la consolidation de la trésorerie afin d'éviter le recours à des avances personnelles.

1. Identité et implantation

L'Amicale Échecs est une association sportive à vocation intercommunale. Elle propose une pratique régulière des échecs, de l'initiation au perfectionnement, et organise des actions éducatives ainsi que des compétitions officielles.

Quatre implantations hebdomadaires

Commune	Jour	Rôle territorial
Gex	Jeudi soir	Site principal, actions scolaires et compétitions
Versonnex	Vendredi soir	Section locale et accueil de compétitions
Ferney-Voltaire	Mardi soir	Section locale et desserte du nord-est du Pays de Gex
Divonne-les-Bains	Mercredi soir	Nouvelle section locale et desserte de l'ouest du Pays de Gex

Cette organisation multi-sites permet d'offrir une activité de proximité tout en accueillant des joueurs provenant de nombreuses communes. Le club doit donc être considéré comme un acteur à l'échelle de l'ensemble du Pays de Gex, et non comme une structure limitée à une seule commune.

L'ouverture du local de Divonne-les-Bains, avec un créneau le mercredi soir, complète cette couverture territoriale. La commune compte 12 adhérents recensés, ce qui en fait l'un des principaux bassins de membres de l'association.

Argument pour les collectivités

Chaque commune d'accueil bénéficie d'une activité sportive régulière, mais aussi d'un rayonnement dépassant ses seuls résidents : les sites attirent des adhérents des communes voisines et contribuent à l'animation intercommunale.

2. Cours et actions éducatives

Cours réguliers

Les cours sont proposés chaque semaine sur quatre soirs différents. Cette répartition facilite l'accès des enfants et des adultes selon leur lieu de résidence et leurs contraintes familiales ou professionnelles.

Interventions scolaires à Gex

Le développement de la pratique des échecs auprès des jeunes constitue un axe majeur de l'association. En 2024, des animations ont été conduites, notamment sur la pause méridienne, dans plusieurs établissements de Gex :

- École privée Jeanne d'Arc de Gex ;
- Collège Jeanne d'Arc de Gex ;
- École des Vertes Campagnes de Gex ;
- partenariat avec l'École Perdtemps de Gex.

Ces interventions contribuent au développement de la concentration, de la logique, de l'anticipation, du respect des règles et du vivre-ensemble. Elles constituent également une passerelle entre l'école et la pratique associative.

Impact local à Gex

La commune concentre à la fois le premier groupe d'adhérents résidents, un cours hebdomadaire, plusieurs compétitions et quatre relations scolaires ou éducatives. Cet ensemble forme un dossier solide pour une demande de soutien municipal.

3. Compétitions et tournois homologués

L'extrait du calendrier départemental transmis recense 36 tournois programmés, dont 33 maintenus et 3 annulés. Parmi eux, 13 manifestations sont localisées à Gex ou Versonnex, soit environ 39 % des tournois maintenus recensés dans ce document.

Périmètre des données

Les manifestations organisées à Ferney-Voltaire sont mentionnées par l'association, mais elles ne figurent pas dans l'extrait départemental transmis. Elles ne sont donc pas comptabilisées dans le total de 13 ci-dessous.

Tournois recensés à Gex

Manifestation	Date indiquée
Championnats scolaires de l'Ain des Collèges	17 janvier
Championnats scolaires de l'Ain des Écoles	17 janvier
Rapide de Gex de Pâques 2024	31 mars
Les jeunes pousses 2024	30 mars

Manifestation	Date indiquée
1er Open International de Gex	9 mai
Accession Ascension à Gex 2024	9 mai
Activ Chess Lémanique 2024	6 octobre

Tournois recensés à Versonnex

Manifestation	Date indiquée
Championnat des Petits Poussins de l'Ain 2024	6 janvier
Championnat des Poussins de l'Ain 2024	6 janvier
Championnat des Benjamins de l'Ain 2024	5 janvier
Championnat des Minimes de l'Ain 2024	5 janvier
Championnat des Pupilles de l'Ain 2024	5 janvier
Ferme Versonnex mars 2024	15 mars

Apports des compétitions

- offrir aux licenciés locaux des compétitions de proximité ;
- accueillir des joueurs extérieurs et valoriser les communes partenaires ;
- contribuer au classement Elo et à la vie sportive départementale ;
- mobiliser les bénévoles, arbitres et encadrants autour de projets visibles.

4. Adhérents et rayonnement territorial

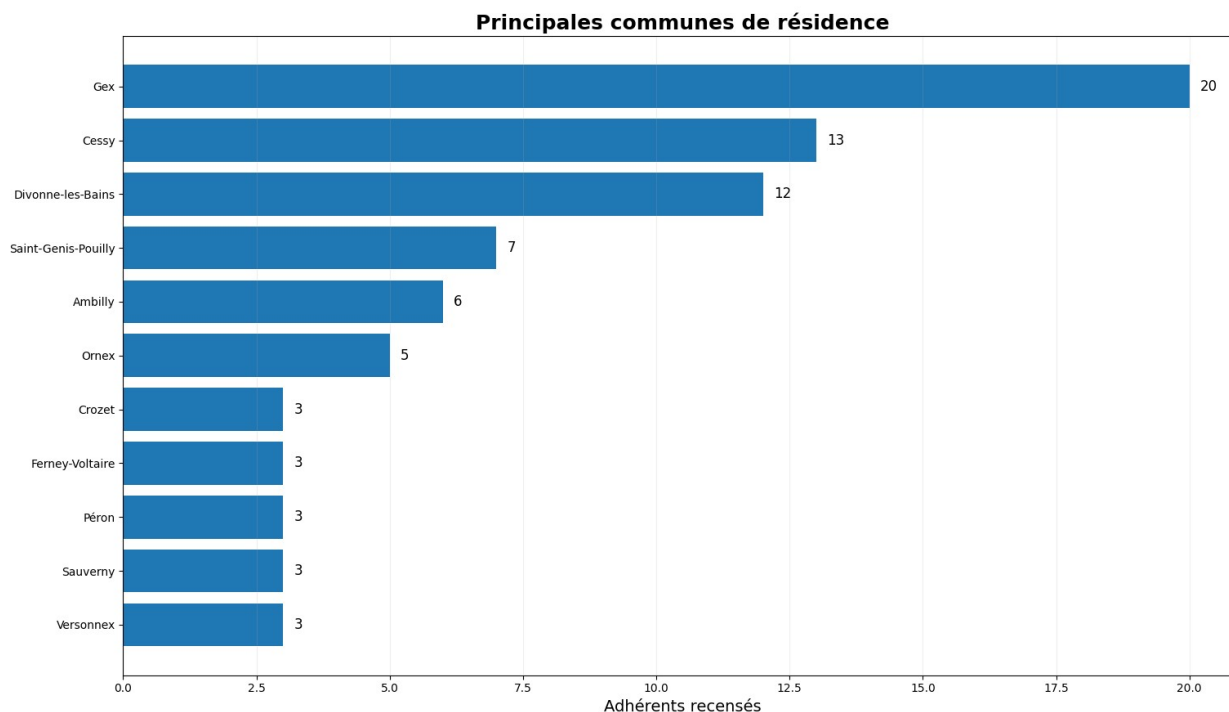
La base transmise comporte des inscriptions multiples pour certaines personnes, notamment lorsqu'un membre participe à plusieurs cours. Après rapprochement des identités, l'effectif est estimé à 92 personnes distinctes. Parmi elles, 86 disposent d'une commune de résidence exploitable dans la ventilation ci-dessous ; les autres fiches doivent être complétées ou corrigées.

92	57	29	17
personnes distinctes estimées	mineurs recensés	adultes avec date exploitable	communes

Répartition par commune de résidence

Commune	Adhérents recensés
Gex	20
Cessy	13
Divonne-les-Bains	12
Saint-Genis-Pouilly	7
Ambilly	6
Ornex	5
Crozet	3
Ferney-Voltaire	3
Péron	3
Sauverny	3
Versonnex	3
Prévessin-Moëns	2
Versoix	2
Champfromier	1
Échenevex	1
Ségny	1
Les Acacias	1

Commune

Adhérents
recensés

Gex est la première commune de résidence des membres recensés, avec 20 adhérents. Versonnex et Ferney-Voltaire comptent chacune au moins 3 résidents inscrits ; toutefois, l'utilité de leurs sections ne se limite pas à ces seuls habitants, puisque les cours accueillent également des personnes des communes voisines.

Profil des adhérents

Parmi les dossiers dont la date de naissance est exploitable, 57 concernent des mineurs et 29 des adultes. La jeunesse représente ainsi environ deux tiers de cet échantillon. La base fait également apparaître environ 70 membres masculins et 21 membres féminins, sous réserve de correction de quelques fiches incohérentes.

Protection des données

Les dossiers transmis aux communes doivent utiliser uniquement des statistiques agrégées. Les noms, adresses, dates de naissance, coordonnées et autres données personnelles des adhérents ne doivent pas être joints au rapport public.

5. Moyens matériels et numériques

Renouvellement du matériel en 2024

Équipement	Quantité	Valeur
Jeux résine avec pendules	10	1 049,06 EUR
Jeux de pièces en bois	20	1 629,75 EUR
Total acquis en 2024	30	2 678,81 EUR

Patrimoine existant

Le procès-verbal de l'Assemblée générale précise la répartition du parc de matériel : 20 pendules électroniques DGT North American et 20 jeux d'échecs en bois avec échiquiers sont centralisés. Des lots de 12 jeux en résine sont installés à l'École Jeanne d'Arc, au Collège Jeanne d'Arc, à Versonnex, à Divonne-les-Bains et au local associatif de Gex. Ferney-Voltaire dispose de 12 jeux en résine et de 5 pendules DGT 1002.

Patrimoine matériel total estimé

La valeur cumulée du matériel ancien et des acquisitions 2024 est estimée à 4 478,81 EUR. Ce parc permet d'assurer les cours, les interventions scolaires et l'organisation de compétitions sur plusieurs sites.

Logistique événementielle et infrastructure numérique

Le matériel logistique comprend également deux grandes armoires de rangement, un percolateur, un kit crêpière complet et un chariot de transport. Cet équipement permet au club d'organiser en autonomie des tournois pouvant réunir jusqu'à 100 joueurs.

Le poste Serveur VPS représente 1 548 EUR sur l'exercice. Il comprend l'hébergement des bases MySQL gérant l'association, l'infogérance et la maintenance, les certificats SSL, les noms de domaine, les services de messagerie et le support technique.

Cette dépense constitue un outil de fonctionnement essentiel. Dans les documents financiers, elle est présentée séparément de la communication afin de donner une image fidèle des charges de l'association.

6. Rapport de trésorerie

La comptabilité est tenue selon une logique de trésorerie, avec enregistrement des encaissements et décaissements en produits et charges, puis ventilation par nature.

Mouvement	Montant
Solde bancaire au 31/12/2023	402,52 EUR
Caisse	111,00 EUR
Résultat de l'exercice 2024	(259,56 EUR)
Avance remboursable du président	+ 200,00 EUR
Solde bancaire au 31/12/2024	342,96 EUR

L'avance de 200 EUR consentie par le président a permis le paiement de factures. Elle ne constitue pas un produit de l'exercice : il s'agit d'une dette remboursable de l'association.

Trésorerie nette après remboursement

Après prise en compte de la dette envers le président, la trésorerie nette disponible s'élève à 253,96 EUR. Cette marge est faible et justifie la constitution progressive d'une réserve de sécurité.

7. Compte d'exploitation 2024

Le compte d'exploitation présente les produits et les charges encaissés ou décaissés au cours de l'exercice. L'avance du président n'y figure pas, puisqu'elle constitue un financement temporaire et non une recette.

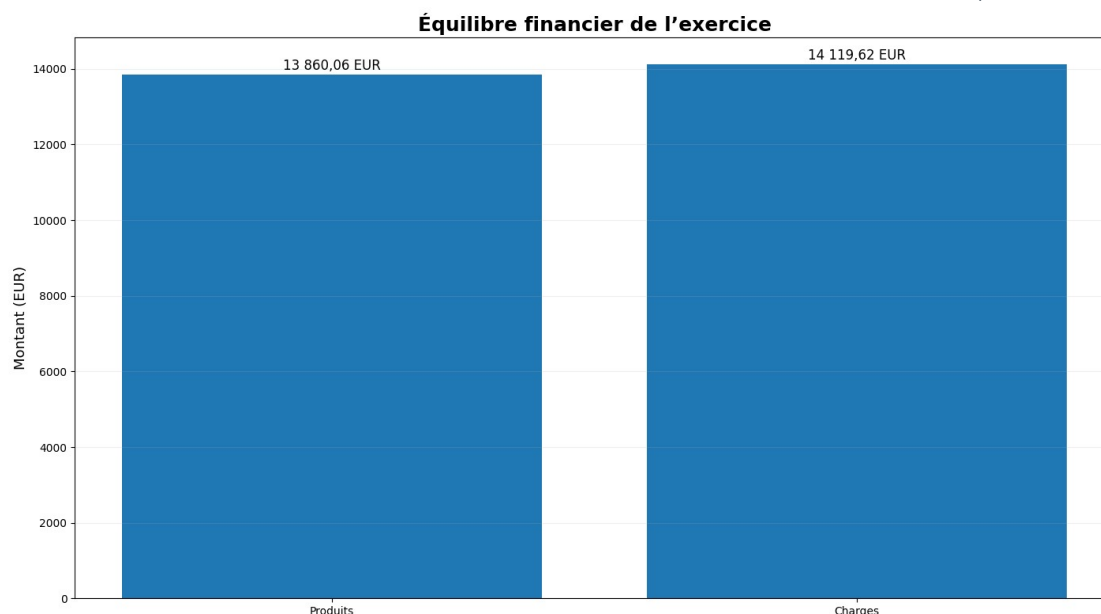
Produits

Produits	Montant
Cotisations	9 018,20 EUR
Don Club d'Échecs de Thônex	400,00 EUR
Recettes diverses	3 312,86 EUR
Sponsoring	1 004,00 EUR
Subvention Département Ain	75,00 EUR
Subvention Région ARA	50,00 EUR

Produits	Montant
TOTAL PRODUITS	13 860,06 EUR

Charges

Charges	Montant
Communication	122,00 EUR
Serveur VPS	1 548,00 EUR
Formation	2 515,00 EUR
Frais bancaires	70,26 EUR
Déplacements	1 288,04 EUR
Fonctionnement	1 008,06 EUR
Homologations	180,50 EUR
Inscriptions	242,00 EUR
Licences FFE	3 506,00 EUR
Matériel	2 678,81 EUR
Récompenses	600,00 EUR
Salaires	360,95 EUR
TOTAL CHARGES	14 119,62 EUR



Résultat de l'exercice

Les produits s'élèvent à 13 860,06 EUR et les charges à 14 119,62 EUR. L'exercice se clôt donc par un déficit de 259,56 EUR, soit environ 1,9 % des produits.

8. Bilan patrimonial simplifié au 31 décembre 2024

Le tableau suivant est établi à titre d'information patrimoniale. Il ne constitue pas un bilan comptable complet au sens d'une comptabilité d'engagement, puisque l'association tient une comptabilité de trésorerie.

Actif

Actif	Valeur
Banque	342,96 EUR
Caisse	111,00 EUR
Matériel acquis en 2024	2 678,81 EUR
Matériel des exercices précédents	1 800,00 EUR
TOTAL ACTIF ESTIMÉ	4 932,77 EUR

Passif

Passif	Valeur
Avance de trésorerie du président	200,00 EUR
Situation nette patrimoniale estimée	4 732,77 EUR
TOTAL PASSIF ESTIMÉ	4 932,77 EUR

La situation nette patrimoniale est une valeur résiduelle simplifiée. Elle ne doit pas être présentée comme des fonds propres certifiés ou comme une valorisation de marché du matériel.

9. Analyse et perspectives

Forces de l'association

- implantation sur quatre communes et rayonnement sur l'ensemble du Pays de Gex ;
- forte orientation vers la jeunesse, complétée par des actions scolaires ;
- capacité à organiser des compétitions homologuées et scolaires ;
- patrimoine matériel important et adapté aux activités multi-sites ;
- infrastructure numérique structurée pour la gestion de l'association.

Points de vigilance

- avoirs disponibles modestes après remboursement de l'avance du président ;
- dépendance importante aux cotisations, qui représentent la principale ressource ;
- niveau très limite des subventions publiques en 2024 ;
- nécessité de fiabiliser la base des membres en supprimant les doublons et en corrigeant les fiches incomplètes ;
- nécessité de formaliser un inventaire localisant le matériel entreposé dans les écoles et autres locaux.

Priorités proposées pour 2025

Priorité	Objectif	Action
1	Obtenir des aides municipales	Déposer des dossiers personnalisés à Gex, Versonnex et Ferney-Voltaire, en mettant en avant les résidents, les cours et les actions locales.
2	Constituer une réserve	Viser un excédent annuel de 500 à 1 000 EUR afin de couvrir les décalages de trésorerie et les imprévus.
3	Fiabiliser les données	Mettre en place un identifiant unique par membre, normaliser les

Priorité	Objectif	Action
		communes et supprimer les doublons.
4	Suivre l'impact	Comptabiliser les participants aux cours, aux interventions scolaires et aux tournois, commune par commune.
5	Formaliser le patrimoine	Tenir un registre du matériel avec quantité, lieu de stockage, état et valeur estimée.

10. Argumentaire pour les demandes de subvention

Ville de Gex

Gex constitue le principal pôle d'activité de l'association : 20 adhérents résidents recensés, cours le jeudi soir, sept tournois ou championnats figurant dans l'extrait départemental, interventions dans trois établissements et partenariat avec une quatrième école.

Commune de Versonnex

Versonnex accueille les cours du vendredi soir ainsi que six championnats ou tournois recensés dans l'extrait départemental. La section dessert également les communes voisines, notamment Ornex, Sauverny, Cessy et Ferney-Voltaire.

Ville de Ferney-Voltaire

Ferney-Voltaire accueille les cours du mardi soir et constitue un site essentiel pour les habitants du nord-est du Pays de Gex. Les manifestations organisées dans la commune devront être listées dans le dossier municipal à partir des pièces d'homologation ou des calendriers propres au club, car elles ne figurent pas dans l'extrait départemental transmis.

Ville de Divonne-les-Bains

Divonne-les-Bains accueille depuis 2024 un nouveau local avec un cours le mercredi soir. Avec 12 adhérents domiciliés dans la commune, elle constitue le troisième bassin de résidence du club. Le matériel mis à disposition sur place comprend 12 jeux en résine. La consolidation de ce créneau figure parmi les projets adoptés pour 2025.

Positionnement commun

L'Amicale Échecs apporte une offre sportive, éducative et intergénérationnelle. Une subvention municipale contribuerait au financement de l'encadrement, du matériel, des homologations, des déplacements et de l'infrastructure nécessaire à la gestion des adhérents.

11. Gouvernance et décisions de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue à Gex le 10 juillet 2025, sous la présidence de Charles Lalieu, avec Aline Robez-Masson comme secrétaire de séance. Treize membres étaient présents ou représentés.

Le rapport moral et les comptes de l'exercice 2024 ont été approuvés à l'unanimité, et quitus a été donné à la trésorière pour sa gestion.

Les modifications statutaires n'ont pas pu être adoptées, le quorum requis n'ayant pas été atteint. Une Assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour le 4 septembre 2025.

Le programme 2025 adopté à l'unanimité prévoit notamment la participation aux forums des associations, l'organisation d'un Open international et de tournois conviviaux, le développement du Championnat individuel du Plateau de Gex, la consolidation du créneau de Divonne-les-Bains, le suivi des jeunes en compétition, le développement des interventions scolaires et en entreprises, ainsi que l'engagement d'équipes en compétitions interclubs.

L'Assemblée a également souligné la nécessité de renforcer l'implication bénévole et de constituer en amont une commission dédiée pour les événements importants.

5. Comité directeur

Le comité actuel est composé des personnes suivantes :

- Charles Lalieu, président
- Malsore Rashiti, trésorière
- José Luis Ron, responsable matériel
- Mario Cabrera Escanio, responsable animations (coopté)
- [Place vacante] Le prochain comité cooptera un nouveau membre.

Le comité poursuit son mandat jusqu'à l'Assemblée générale électorale de 2028.

6. Démissions et cooptations

- Aurélie Bennia a démissionné du comité directeur. Elle a été remplacée par Mario Cabrera Escanio, coopté par le comité.
- Aline Robez-Masson a annoncé qu'elle ne pourra plus assurer le secrétariat en 2025.
- Pierre Grandemange quittera la région et ne pourra plus faire partie du comité.

7. Comité élargi - Membres à voix consultative

Le comité propose de constituer un comité étendu à titre consultatif, composé de membres particulièrement engagés dans la vie du club. Ils seront invités aux réunions du comité avec voix consultative, sans pouvoir décisionnel.

Membres invités :

- Paul Astaes
- Manuel Palmieri
- Fabrice Bongiovanni
- Veelorna Valaydon
- Michele Curina
- Daniel Stroppa
- Erzsébet Petrika
- Patrice Canone
- Nicolas Vallot

Décisions adoptées par l'Assemblée générale

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport de trésorerie, du compte d'exploitation et du bilan patrimonial simplifié :

- a approuvé le rapport moral et le rapport d'activité de l'exercice 2024 ;
- a approuvé les comptes de l'exercice 2024 et donné quitus à la trésorière ;
- a constaté un déficit de 259,56 EUR ;
- a décidé d'affecter ce déficit au report à nouveau ;
- a pris acte de l'avance remboursable de 200 EUR consentie par le président ;
- a autorisé son remboursement lorsque la trésorerie de l'association le permettra ;
- a approuvé le programme d'actions 2025, dont la consolidation du site de Divonne-les-Bains.

Conclusion

L'exercice 2024 traduit une activité soutenue, un rayonnement territorial réel et un investissement important en faveur des jeunes, des écoles et de la compétition. La situation patrimoniale est positive, mais la trésorerie reste fragile. Le renforcement des subventions locales et la constitution d'une réserve financière sont donc les priorités pour consolider durablement le développement de l'Amicale Échecs.

Notes méthodologiques

Les statistiques d'adhérents sont établies à partir de la liste transmise par l'association. Les doublons apparents ont été rapprochés, mais plusieurs lignes comportent des informations manquantes ou incohérentes. Les chiffres doivent donc être considérés comme une estimation de gestion interne avant validation définitive.

Le recensement des tournois repose sur le document intitulé « tournoi de l'Ain 2024 ». Les dates techniques y apparaissent en 2026 ; le rapport retient les intitulés 2024 et le jour/mois indiqués. Les tournois de Ferney-Voltaire devront être ajoutés sur la base d'un justificatif spécifique.

Le bilan patrimonial est une présentation informative compatible avec une comptabilité de trésorerie. Il ne remplace pas un bilan établi selon les règles de la comptabilité d'engagement.

Les éléments relatifs au rapport moral, au matériel détaillé, à l'ouverture du local de Divonne-les-Bains, à la gouvernance et aux décisions adoptées proviennent du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 juillet 2025.

Amicale Echecs

Association loi 1901, Préfecture de Gex
Siret 903 855054 00016 – TVA : FR14903855054
98 Impasse de l'Orge à 01170 Gex.

